



## Association du Lac William inc.

### PROCÈS-VERBAL

du 12 septembre 2018 à 19h  
à la salle municipale, Saint-Ferdinand, Qc

**Présences** : Nicolas Argeris                      Yvan Aubre                      Eric Carrier  
                    Carole Comtois                      Alain Côté                      Pierre Lafrance  
                    Laurier Larose                      Gaétane Quirion

**Absence** : Jean Gagné

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Ajouts à Varia : au point 7a) Temps de réflexion pour consolidation de projet, au point 7b) Sollicitation de l'APLTI, au point 7c) Guide 2018.

*Proposé par Pierre Lafrance et appuyé par Eric Carrier.*

*Accepté à l'unanimité.*

**2. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal du 11 juillet 2018**

*Proposé par Laurier Larose et appuyé par Nicolas Argeris.*

*Accepté à l'unanimité.*

**3. Affaires financières**

**a. Comptes à payer**

- Adhésion à l'APLTI pour 2 ans : ch. 1119 - 50 \$
- Remboursement Martin Turcotte (APLTI) : ch. 1120 - 50 \$
- Adhésion à Ass. Lac Joseph pour 1 an : ch. 1121 - 25 \$
- Facture Faucher Élect. : ch. 1122 - 125,90 \$ (installation banderole)
- Casier postal : ch. 1123 - 190,86 \$
- Messages du 5 à 7 et l'AGA : ch. 1124 - 200 \$ (à Gaétane pour M. Dubois)
- Frais de copies pour le code d'éthique et carte bathymétrique : 6,66 \$ (comptant à Sylvie Gingras)
- Corde pour banderole : 19,48 \$ (comptant à Pierre Lafrance)
- Achats divers pour 5 à 7 : 63,01 \$ (comptant à Lorraine Rivard)

*Proposé par Yvan Aubre et appuyé par Laurier Larose.*

*Accepté à l'unanimité.*

**4. Points d'information**

**a. Correspondance**

- Demande de Mme Nathalie Lessard pour programme d'arbustes à donner : Gaétane lui répondra qu'il n'existe aucun programme présentement. Carole s'informerait à la municipalité et parlerait à Mme Denise Proulx, hortultrice. Beau projet pour un étudiant.
  - Trois réponses reçues de la question du mois (Profitez-vous du lac?). Un tour en ponton offert pour ceux qui n'ont pas de bateaux serait apprécié ainsi que l'aménagement d'une plage.
  - Offre de services reçue d'une graphiste, Mme Évelyne Paris.
- b. **Rappel et bandes riveraines le 14 septembre à Magog**  
Carole s'y rendra : Une visite de bandes riveraines dans une ferme et une autre à l'Abbaye de St-Benoit-du-Lac sont prévues.
- c. **Suivi des questions posées à l'AGA du 1<sup>er</sup> juillet dernier : voir Annexe A**

## 5. Points de discussion

- a. **Suivi de la rencontre de GROBEC du 6 septembre dernier** : Comme la MRC des Appalaches avait adopté un budget pour l'éradication de la Berce du Caucase, une équipe de GROBEC a passé l'été sur ce. Dans notre MRC, l'éradication se fait à la demande. L'APLTI a fait faire une étude pour 4 municipalités (Adstock, Thetford, Coleraine et Saint Ferdinand) pour connaître l'état des surverses. Notre municipalité devrait faire des travaux dont un point de surverse en lien avec le système de pompage. Laurier mentionne que la municipalité devrait être au courant de cette étude.
- b. **Suivi de la carte du myriophylle 2018** : attendre le rapport de Cedderick, étudiant, qui nous permettra de suivre annuellement l'évolution de la plante. Ce qui ressort de la tournée est qu'il y a du myriophylle mais pas de grosses concentrations. **À savoir et à transmettre** : si on le coupe et le brûlons, celui-ci s'affaiblit pendant l'hiver et cela devrait aider les plantes indigènes à prendre le dessus. RAPPEL possède une vidéo à cet effet. On devrait la faire circuler à nos membres. **On prendra action quand on recevra le rapport.**
- c. **Plan stratégique de la municipalité** : On le retrouve sur le site de la municipalité où les grandes lignes y sont élaborées.
- d. **Question du mois du Bulletin municipal** : *Aimeriez-vous avoir une plage municipale?* Il serait important de prêter attention à ce projet. A suivre...

## 6. Points de décision

- a. **Sentier des poètes** : Pierre Lafrance, Richard Ruel et Pierre Séguin et quelques autres personnes se sont rencontrés pour discuter du projet. Ils établiront un modèle d'affaire qui servira à concrétiser d'autres projets.
- b. **Nouveaux membres (corporatifs/associatifs)** : On reviendra sur le sujet.
- c. **Comité de gestion** : En attente d'une date de réunion.

## 7. Varia

- a. **Temps de réflexion pour consolidation de projet** : Nous convenons d'avoir une prochaine réunion où les sujets réguliers seront traités rapidement et nous passerons beaucoup de temps sur un projet. Prochain sujet : Accès au lac.
- b. **Sollicitation de l'APLTI** : Une résolution est passée à l'unanimité par le comité : *Il est proposé par Laurier Larose et appuyé par Pierre Lafrance de donner la somme de 1 000 \$ à l'APLTI pour le projet Agir ensemble – Haute Bécancour. (voir Annexe B) **Accepté à l'unanimité.***

Rés. 2018-09-12-01

Monsieur Falardeau, du comité de revitalisation de la rivière Bécancour est revenu avec une demande d'appui. Le comité appui sans réserve et voir en **Annexe C** la lettre rédigée à cet effet.

Tous expriment de l'intérêt à visiter le barrage et l'étang Stater. Il serait intéressant d'en profiter pour faire un pique-nique avec Réjean Vézina. **A faire.**

*Question de Nicolas* : Y-a-t-il un moyen d'aller chercher des revenus des bateaux qui circulent sur notre lac pour l'investir dans des projets? Réponse : C'est au comité de gestion d'y voir et ce sera discuté à une prochaine rencontre. Nous n'avons rien reçu depuis 2011, la municipalité ayant de la difficulté à séparer les abonnés réguliers des visites quotidiennes.

*Question de Laurier* : Pourrait-on, nous aussi, organiser une activité afin de recueillir des sous pour un projet précis? Ce serait intéressant mais la région n'a pas la population pour recevoir plusieurs soupers bénéfiques. Ce sera à rediscuter. Nicolas insiste de recevoir notre part de revenus des bateaux sur l'eau.

Une discussion s'en suit avec l'idée de demander une portion pour le lac sur le compte de taxes. Pas de billets à vendre, pas de sollicitation à faire. Tout le monde fait et paie sa part pour son lac. L'idée sera ramenée au Comité de gestion.

Le mois prochain, on discute du règlement d'accès au lac. Carole nous enverra des modèles. On lit et on se prépare sur ce sujet pour le mois prochain.

c) Guide 2018 : Devons penser plus tôt aux sujets pour le prochain guide.

**8. Date et lieu de la prochaine assemblée**

Elle aura lieu le mercredi 10 octobre prochain, à 19 h, à la salle municipale.

**9. Levée de l'assemblée**

La réunion a pris fin à 21 h 10.

*Proposé par Laurier Larose et appuyé par Nicolas Argeris.*

*Accepté à l'unanimité.*

Carole Comtois,  
*Présidente*

Gaétane Quirion,  
*Secrétaire-trésorière*

## ANNEXE A

*Carole répondra aux membres pour les questions posées laissées sans réponse lors de l'AGA.*

### 1. Question des membres

Q.- *M. Rolland Simoneau : Avez-vous une idée précise des zones inondables autour du lac et quelles sont les règles de l'épandage en milieu agricole?*

R.- Par les conseillères présentes Mmes Gingras et Aubre : ***A vérifier auprès des employés de la municipalité et on vous reviendra avec une réponse.*** Mme Gingras suggère que lorsque vous faites une demande écrite aux différents fonctionnaires municipaux, svp, mettre en c.c. votre conseiller municipal afin de faire le suivi.

Q.- *M. Roger East : concernant le règlement des quais, des résidents des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rangées ayant un droit de passage ont reçu un avis de 3 jours pour enlever leur quai. Comparé à l'ancien camping Le Vagabond qui en compte plusieurs (80 environ) c'est illogique. Tout le monde paie des taxes...*

R.- Par les conseillères Aubre et Gingras : Pour les campings, c'est le domaine hydrique, organisme provincial et non la municipalité qui donne les permis de quais de bateaux pour les commerces.

Q.- *M. Roger East : Quand la rivière Larose et d'autres seront-elles vidées? Pas le droit de mettre quoi que ce soit sur notre terrain mais plein de gravier entre dans le lac...***La rivière Larose a été nettoyée.****

R.- Par les conseillères Aubre et Gingras : Différents endroits autour du lac doivent être vidés comme les bassins qui ne l'ont pas été depuis longtemps. Permis redemandés. Étapes à suivre et pas faciles à réaliser. Sachez qu'on est très préoccupées par vos demandes.

Q.- *M. René Houle : Il y a quelques années une étude faite par l'Université Laval concernant les cyanobactéries et la contamination a été faite, y a-t-il eu une suite à cette culture faite pendant un mois? ***Carole a retrouvé l'étude et lui répondra.****

R.- Par Carole Comtois : cela ne lui dit rien mais le Comité de gestion est très préoccupé par la qualité de l'eau. Démarches faites pour avoir l'heure juste : le Ministère ne fait plus de prélèvements comme il y a quelques années et recommande d'y aller par le visuel et non par des prélèvements car trop de variations. Le RSVL nous suggérait d'y aller avec la mesure de la clarté, (rondelle avec mesures qu'on entre dans l'eau) cette année. Toutefois le Comité de gestion a décidé de faire l'analyse de l'eau complète à jour.

Q.- *Par M. René Houle : Avez-vous réfléchi à la durée du mandat des membres, 3 ans au lieu de 2 ans ? 1/3 des directeurs qui sortiraient par année au lieu de 4 ou 5 aux 2 ans. ***On devrait allonger les mandats car 2 ans est trop court pour permettre aux administrateurs de se familiariser avec les dossiers.****

R.-Par Yvan Aubre : ça pourrait être une avenue. Comme il y a 9 membres, on s'en tient à 5 une année et 4 l'autre année. On va regarder le tout et on en prend note.

N. B. : Le comité directeur a le pouvoir de modifier les règlements en vigueur en cours d'année jusqu'à la prochaine AGA qui à ce moment entérine les modifications.

*Q.- M. Bertrand Couture : Les bouées ne sont pas très visibles et les bateaux ne semblent plus respecter les règles... Peut-on faire quelque chose?*

R.- De Carole Comtois : C'est du ressort de la patrouille nautique. Il faut parler des zones de navigation et c'est pourquoi on en parle dans le Guide, ici, dans les dernières conférences, dans la population, etc.

- *M. Laurier Larose : Concernant le RSVL, la norme des coliformes fécaux est de ~~400~~ **200** et nous on roule entre **4 000 et 5 000** présents dans tout le lac.*

De Pierre Lafrance : Le réseau en amont vient de Thetford, Black Lake et c'est ce cycle qu'il faut arrêter. Tous les comités y travaillent avec les moyens qu'on a : c'est une question d'argent!

- *M. Martin Turcotte de L'APLTI: On ne fait jamais d'études sur notre lac mais toujours en amont car on n'aura jamais de plage!!! On travaille fort pour que Thetford cesse ses surverses. Notre lac est plein de sable et lors des coups d'eau, c'est vous qui l'avez...*

**ANNEXE B**



**Association du Lac William inc.**

**RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL**

**du 12 septembre 2018 à 19h  
à la salle municipale, Saint-Ferdinand, Qc**

*2018-09-12-01 Il est proposé par Laurier Larose et appuyé par Pierre Lafrance de contribuer pour la somme de 1 000 \$ à l'APLTI dans le cadre du projet Agir ensemble – Haute Bécancour.*

*Accepté à l'unanimité.*

## **ANNEXE C**



Saint-Ferdinand, le 18 septembre 2018

Monsieur Gilles Falardeau,  
Comité de revitalisation de la rivière Bécancour  
Association Métis du Québec  
Méti-Faune

### **Objet : Appui pour la revitalisation de la rivière Bécancour**

Monsieur,

Les membres du conseil d'administration de l'Association du lac William appuient sans réserve vos démarches, entreprises par le comité de revitalisation de la rivière Bécancour.

Une grande quantité de sédiments continuent d'être déversés dans la rivière Bécancour et toute action corrective entreprise pour cesser ces déversements ne peut qu'être bénéfique pour notre lac.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments,

Carole Comtois, présidente  
Association du lac William

### **Membres du conseil d'administration 2018-2019**

*Yvan Aubre, vice-président*  
*Gaétane Quirion, secrétaire-trésorière*  
*Éric Carrier, administrateur*  
*Alain Côté, administrateur*  
*Jean Gagné, administrateur*  
*Pierre Lafrance, administrateur*  
*Laurier Larose, administrateur*